

Envoyé en préfecture le 07/06/2018

Reçu en préfecture le 07/06/2018

Affiché le

11 JUIN 2018

ID : 082-228200010-20180504-CP2018_05_22-DE

DEMANDES DE SUBVENTIONS PRESENTÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN- TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) ASQUES Aménagement de la place de l'église VIAM/ACO03275	79 920 €	79 920 €	-	50%	<u>39 960 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 22 février 2017. Le taux d'aide a été ramené à 50% au lieu de 54% pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).					
2) BELBEZE EN LOMAGNE Mise en place d'un éclairage public rue Bellevue et impasse des Coureaux VIAM/ACO03746	3 770 €	3 770 €	-	40%	<u>1 508 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30 mars 2018. Le taux d'aide a été ramené à 40% au lieu de 54% pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe et la loi MAPTAM.					
3) CASTERA BOUZET Aménagement des allées du cimetière VIAM/ACO03515	16 197 €	16 197 €	-	54%	<u>8 746 €</u>
4) GLATENS Aménagement du parvis de l'église VIAM/ACO03710	34 846 €	34 846 €	-	54%	<u>18 817 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 21 février 2018.					
5) GIMAT Aménagement aux abords de la RD 928 VIAM/ACO03737	29 174 €	16 704 €	-	54%	<u>9 020 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 29 mars 2018.					
6) L'HONOR DE COS Réfection de l'assainissement pluvial du chemin du Biarnais VIAM/ACO03512	48 805 €	48 805 €	-	18%	<u>8 784 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 16 août 2017.					

Envoyé en préfecture le 07/06/2018

Reçu en préfecture le 07/06/2018

Affiché le **11 JUIN 2018**

ID : 082-228200010-20180504-CP2018_05_22-DE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN- TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
7) LA VILLE DIEU DU TEMPLE Réalisation des trottoirs des routes de Sayé-Haut, Lagarde et de la rue Croix de Peyret VIAM/ACO03635	73 386 €	44 593 €	-	18%	<u>8 026 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordée le 29 mars 2018.					
8) ORGUEIL Aménagement des cours de l'école VIAM/ACO03524	6 040 €	6 040 €	-	24%	<u>1 449 €</u>
9) PUYCORNET Construction d'un collecteur des eaux pluviales au hameau de Saint romain VIAM/ACO03630	13 241 €	13 241 €	-	24%	<u>3 177 €</u>
10) SÉRIGNAC Aménagement des abords de la mairie et des accès aux toilettes publiques pour personnes handicapées VIAM/ACO03640	5 726 €	5 726 €	-	23,40%	<u>1 339 €</u>
11) SAINT AMANS DE PELLAGAL Aménagement paysager du village VIAM/ACO03573	11 975 €	11 975 €	-	36%	<u>4 311 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 6 février 2018.					

2^{ÈME} TRANCHE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN- TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN- TALE
12) LAUZERTE Création d'un réseau pluvial rue des Tanneurs VIAM/ACO03482	194 557 €	80 000 €	12%	<u>9 600 €</u>

DEMANDES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVEN TION DÉPARTE MENTALE
13) POMMEVIC Aménagement d'espaces publics avenue de la Gare Tranche 1 VIAM/ACO03487	98 100 €	80 000 €	18 100 €	12%	<u>9 600 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017-2 du PETR Pays Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 18 100 € H.T. pourrait être accordée à la commune.					
14) SAINT ANTONIN NOBLE VAL Création d'une cour de récréation au nouveau groupe scolaire – Tranche 1 VIAM/ACO02959	162 540 €	80 000 €	80 000 €	12%	<u>9 600 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2016 du PETR Pays Midi Quercy. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € HT pourrait être accordée à la commune.					
15) SISTELS Aménagement de la place du château d'eau VIAM/ACO03582	79 515 €	79 515 €	-	12%	<u>9 541 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 - phase 2 du PETR Pays Garonne Quercy Gascogne.					
16) SISTELS Aménagement de la place de l'école VIAM/ACO03583	31 913 €	31 913 €	-	12%	<u>3 829 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique 2017 - phase 2 du PETR Pays Garonne Quercy Gascogne.					

Total 147 307 €

Le Président,

Christian ASTRUC